

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 9 JANVIER 2018 À 19 h AU CENTRE METCALFE SITUÉ AU 3597, RUE METCALFE, À RAWDON, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :

Monsieur le maire,	Bruno Guilbault
Mesdames et Messieurs les conseillers,	Marco Bellefeuille Josianne Girard Raymond Rougeau Renald Breault Kimberly St Denis Stéphanie Labelle



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU MAIRE

La séance est ouverte par Monsieur le maire Bruno Guilbault. Maître Caroline Gray, directrice du Service du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Sont également présents :

Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Carole Landry, directrice du Service des finances

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-1 Il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance – Mot du maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'année 2018
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020
5. Période de questions
6. Levée de la séance

3. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT la présentation du budget pour l'année 2018 lors de la séance extraordinaire du 21 décembre 2017.

18-2 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Bellefeuille et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le budget pour l'année 2018 au montant de 16 894 936 \$ tel que présenté ci-après :

<u>RÉPARTITION DES REVENUS</u>	2017	2018
TAXES	13 284 953 \$	14 181 715 \$
TENANT LIEU DE TAXES	261 356 \$	229 702 \$
PAIEMENT DE TRANSFERT	509 715 \$	591 287 \$
SERVICES RENDUS	897 680 \$	935 032 \$
IMPOSITION DE DROITS	564 300 \$	570 500 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	151 400 \$	131 700 \$
INTÉRÊTS	237 000 \$	225 000 \$
AUTRES REVENUS	38 000 \$	30 000 \$
TOTAL :	15 944 404 \$	16 894 936 \$
<u>RÉPARTITION DES DÉPENSES</u>		
ADMINISTRATION	2 651 393 \$	2 495 466 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 609 808 \$	2 803 843 \$
TRANSPORT	3 046 460 \$	3 141 965 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	2 451 231 \$	2 652 877 \$
COURS D'EAU	27 191 \$	29 360 \$

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	127 735 \$	203 121 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	18 000 \$	18 000 \$
URBANISME	397 610 \$	417 342 \$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	64 065 \$	64 338 \$
LOISIRS	1 804 541 \$	1 814 146 \$
BIBLIOTHÈQUE	377 520 \$	401 965 \$
INTÉRÊTS	618 815 \$	804 739 \$
AMORTISSEMENT	2 277 031 \$	4 109 226 \$
TOTAL DES DÉPENSES	16 471 400 \$	18 956 388 \$

AFFECTATIONS

AMORTISSEMENT	- 2 277 031 \$	- 4 109 226 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	1 464 790 \$	1 668 620 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	14 800 \$	37 765 \$
AFFECTATION RÉSERVES	-75 000 \$	-75 000 \$
AFFECTATION DE SURPLUS		
AFFECTÉ/MATIÈRES RÉSIDUELLES	- 20 000 \$	- 25 000 \$
RÉSERVES	365 445 \$	441 389 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS :	- 526 996 \$	-2 061 452 \$
TOTAL :	15 944 404 \$	16 894 936 \$

De distribuer gratuitement le budget pour l'année 2018, conformément aux exigences de l'article 957 du Code municipal du Québec.

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 lors de la séance extraordinaire du 21 décembre 2017.

18-3 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020, tel que présenté et pour valoir comme si au long récit, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

De distribuer gratuitement le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020, conformément aux exigences de l'article 957 du Code municipal du Québec.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite, conformément au Règlement 17-2013 et ses amendements, les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Bellefeuille et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

18-4 Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 19 h 25.

(Signé) Caroline Gray
 Me Caroline Gray
 Directrice Service du greffe
 et secrétaire-trésorière adjointe

(Signé) Bruno Guilbault
 Bruno Guilbault
 Maire